



Collège Pierre MENDES FRANCE
Chemin de VILLECLARE
66690 SAINT-ANDRE
tél. 04-68-98-35-30

REGLEMENT DE CONSULTATION VALANT CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES

I) Identification de la personne publique :

Dénomination et adresse de l'établissement et du service acheteur :

Collège Pierre Mendès France – Chemin de Villeclaire – 66 690 SAINT ANDRE.

Personne responsable du marché : Madame la Principale du Collège Pierre Mendès France.

Comptable assignataire : M. l'Agent Comptable du Collège Pierre Mendès France.

II) Procédure :

Le marché est passé selon la procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 28 du code des marchés publics.

III) Objet du marché :

Le marché a pour objet la fourniture de manuels scolaires et supports pédagogiques associés pour les besoins du Collège (630 élèves) au titre de l'année scolaire 2024-2025.

IV) Durée

Ce marché est conclu pour une durée d'un an du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025.

V) Description des fournitures ou prestations :

Marché à bons de commande : il s'exécute par émission de bons de commande successifs délivrés par l'établissement au fur et à mesure des besoins.

La proposition devra porter sur le taux de remise consentie par rapport aux tarifs de base des éditeurs, sans qu'une quantité minimum ou maximum de commande ne soit requise.

Une commande principale s'effectuera, dans la mesure du possible, début juillet, pour une livraison entre le 24 et le 31 août 2023 au plus tard, cependant, le fournisseur s'engagera à maintenir les conditions tarifaires pour les réajustements éventuels en cours d'année scolaire.

Les manuels qui présenteraient un défaut (impression, brochage, composition, reliure ...) seront remplacés par le fournisseur, à ses frais exclusifs, dans le délai le plus court.

VI) Contact :

Tous les renseignements utiles peuvent être obtenus auprès de Mme REYNAUD, Adjoint-Gestionnaire du Collège Pierre Mendès France ; tel 04 68 98 35 30 ; adresse électronique : gest.0660865g@ac-montpellier.fr

VII) Date limite de transmission des offres :

Les offres devront être parvenues au service Intendance du collège Pierre Mendès France au plus tard le 14 juin 2024 à 12h00.

VIII) Contenu de l'offre :

L'offre devra contenir l'acte d'engagement téléchargeable sur le site <https://mapa.aji-france.com> dûment signé par le candidat ; le descriptif détaillé de la prestation également daté et signé précisant les délais d'exécution.

IX) Critères de jugement des offres :

- Remises accordées sur les manuels et autres supports pédagogiques 80%
- Délai de livraison et qualité des services associés 20%

X) Délai de validité des offres : 30 jours à compter de la date limite de réception des offres.

XI) Prix et règlements des comptes :

Contenu des prix : les prix proposés sont fermes et définitifs sur toute la durée du marché ; une clause de sauvegarde peut être prévue en cas de changement radical des conditions économiques : elle doit être prévue dans l'acte d'engagement. Les prix sont exprimés hors taxes ; le montant de la TVA et des éventuelles autres taxes devront apparaître clairement dans la proposition de prix.

Les prix comprennent tous les frais afférents à la livraison, au montage ou à l'installation ; les frais complémentaires éventuels devront figurer expressément sur l'offre.

Règlement : Le règlement s'effectuera par mandat administratif avec virement dans un délai de 30 jours après réalisation de la prestation ou de la fourniture. Aucun acompte ne sera versé à l'entreprise titulaire du marché sauf dans les cas prévus par la circulaire MENF00500169C.

XII) Délai d'exécution :

Le titulaire retenu devra être en mesure d'effectuer la livraison des manuels commandés en juillet, entre le 26 et le 30 août 2024, puis dans un délai de quinze jours pour les éventuelles commandes effectuées en cours d'année scolaire.

XIII) Notification :

Le marché sera notifié au titulaire au plus tard le 12 juillet 2024, un avis d'attribution sera rendu public par publication sur le site <https://mapa.aji-france.com>.

A Saint-André le

La Principale, responsable des marchés

